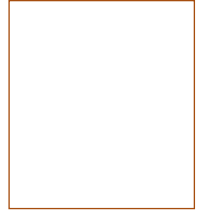




Belgique - België
P.P.
Nandrin
9/2572



Bureau postal de dépôt : 4550 Nandrin

Éditeur responsable : André Matriche / Bois de la Croix Claire, 14 / 4550 Nandrin

Numéro 160 - Hiver 2022-2023



**Meilleurs Vœux
pour 2023**

PPNa Contact
Périodique trimestriel
Agrément P912716

PPNa Contact

Bulletin de l'association sans but lucratif

"Patrimoine du Pays de Nandrin"

Rédaction : André Matriche

Mise en page : Laurent Hofinger

Secrétariat :

Bois de la Croix Claire, 14
4550 Nandrin

E-mail :

info@ppna.be

Internet :

<http://www.ppna.be>

Banque :

IBAN : BE32 0682 3184 6902
BIC : GKCCBEBB

Cotisation annuelle : 7,5 €

Conseil d'administration :

Président :

André Matriche

Vice-président :

Claude Delbrouck

Secrétaire :

Odette Lasters

Trésorier :

Laurent Hofinger

Membre :

Etienne Gérard

**Le PPNa est membre
de Canopea**

Sommaire

Éditorial

Notre patrimoine démocratique menacé par
des dépendances néfastes3

Vie de l'Association

Cotisations.....5

Environnement général

Énergie nucléaire : stop ou encore ?5

Patrimoine local

La galette des rois7

Environnement général

Voiture électrique : ils sont devenus fous ! ..9

Notre patrimoine

Notre patrimoine généalogique (suite).....12

Nature

La chélidoine.....14

Notre patrimoine local

Ovide Musin (5^e partie).....15

En bref

Animal blessé.....17

Voiture électrique18

En projet : quelques livres.....18

L'écologie.....18

Quelques pensées à méditer19

Vie de l'Association

Balade à Plainevaux.....19

Notre patrimoine démocratique menacé par des dépendances néfastes

La guerre que mène la Russie en Ukraine a fait apparaître concrètement l'extrême dépendance de l'Union européenne à une dictature. Le maintien du niveau de performance de son économie, et par-delà le niveau général de vie de ses habitants, en sont gravement impactés. Couper complètement les livraisons de gaz et de pétrole dégraderait globalement les structures économiques et sociales de l'Union.

Mais, ce premier "désagrément" occasionné par une dépendance toxique en a fait jaillir d'autres, tout aussi dangereux : dépendance exorbitante à la Chine, dépendance aux États du golfe persique, dépendance au Maghreb. (Certains proposent d'aménager d'immenses champs de panneaux photovoltaïques au Sahara.)

L'Union européenne importe des quantités énormes de produits indispensables à son économie de pays au régime totalitaire peu respectueux des droits de l'homme (c'est un euphémisme) et peu fiables avec lesquels tout traité commercial peut être rompu unilatéralement en dépit des lois internationales.

Ces pays totalitaires menacent notre patrimoine démocratique, initié par les philosophes du XVII^e siècle, concrétisé, souvent dans la détresse et la souffrance, après la Révolution française de 1789 et surtout au cours du XX^e siècle.

Il est clairement vital pour nos démocraties que l'Union européenne trouve, imagine des solutions locales qui mettent nos pays à l'abri des instabilités politiques engendrées par les régimes dictatoriaux. Diverses solutions sont préconisées, mais elles se

Notre couverture : église Saint Pierre à Villers-le-Temple.

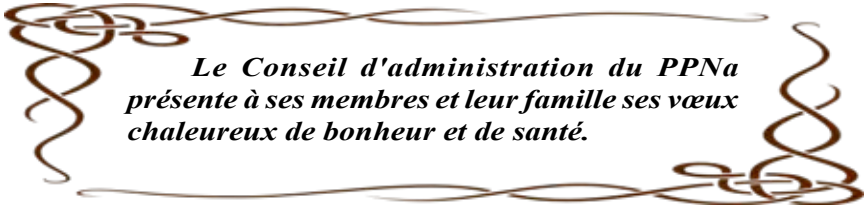
heurtenent encore trop souvent au même problème de dépendance extérieure et au manque affligeant de réalisme de certaines organisations. Une solution retient particulièrement notre attention ; c'est celle défendue par les professeurs de l'Université de Liège : Damien Ernst et Xavier Fettweis.

Après s'être rendus sur place avec leur équipe et avoir vérifié scientifiquement, ils proposent d'installer un gigantesque champ d'éoliennes dans le sud-est du Groenland. Quelque dix mille éoliennes implantées sur ce territoire permettraient de transformer de l'énergie éolienne et du CO₂ atmosphérique en méthane liquéfié qui serait transporté en bateau vers Zeebruges. Ils ont constaté que les vents maintiennent, en cet endroit du Groenland, la même direction et une vitesse annuelle moyenne constante de 60 à 80 km/h.

Les éoliennes fonctionneraient ainsi à plein régime toute l'année. De plus, le prix de revient du m³ de gaz serait très compétitif. Il va de soi que ce gaz serait aussi utilisé pour produire de l'électricité. Pour réaliser ce projet, baptisé "Katabata"¹, il faut que des investisseurs se manifestent pour le financer et de toute façon, il ne pourrait être opérationnel que dans une dizaine d'années.

Entre-temps, une seule certitude s'impose à nous : réduire intelligemment notre consommation énergétique en espérant que l'Union européenne réussira à diversifier adéquatement ses importations.

Inspiré par un article paru dans "Le Vif" du 25 août 2022

A decorative flourish consisting of elegant, swirling lines in a dark brown color, framing the text below.

***Le Conseil d'administration du PPNa
présente à ses membres et leur famille ses vœux
chaleureux de bonheur et de santé.***

¹ D'après le nom des vents catabatiques soufflant au sud du Groenland. Un vent catabatique, du grec *katabatikos* qui veut dire descendant la pente, est un vent gravitationnel produit par le déséquilibre d'une masse d'air refroidie, devenue de ce fait plus dense, qui dévale alors un relief géographique.

Cotisations

Merci à chacun de bien vouloir s'acquitter de sa cotisation pour 2023 au compte IBAN : BE32 0682 3184 6902 / BIC : GKCCBEBB. Celle-ci reste fixée à 7,5 €, mais, comme toujours, cette somme constitue un minimum que nous vous verrons majorer avec beaucoup de gratitude.

Le trésorier

Énergie nucléaire : stop ou encore ?

Depuis l'agression de l'Ukraine par les Russes et la volonté stratégique de leurs dirigeants de restreindre leur livraison de gaz et de pétrole à l'Union européenne ainsi que les sanctions économiques et financières décrétées par cette dernière à l'encontre de la Fédération de Russie, le problème de la production d'électricité se pose avec une acuité grandissante à l'approche de l'hiver, dans tous les pays de l'Union.

En Belgique, le gouvernement tergiverse à prendre la décision de maintenir ou non deux centrales nucléaires en activité à cause de tensions entre les partenaires de la coalition politique au pouvoir. Lors de la sortie de ce bulletin du PPNa, sans doute la décision aura-t-elle été prise. Du moins, on l'espère.

En Pologne, le Premier ministre Andrzej Duda a annoncé, à la fin du mois de septembre, que son pays serait entièrement indépendant du gaz russe dès 2024. Mais, déjà, il est approvisionné, en partie, via un gazoduc reliant la Pologne à la Norvège.

En France, le pays européen le plus nucléarisé en centrales (56 !), certains réacteurs sont à l'arrêt pour raison d'entretien, mais le gouvernement a désormais pris la décision de construire d'autres centrales plus petites, dans un futur proche.

En Allemagne où le gouvernement d'Angela Merkel, sous la pression des "Verts", et afin de répondre aussi au désir d'une partie importante de citoyens, a pris, dès 2011, la décision de fermer toutes les centrales nucléaires à la date du 1^{er} janvier 2023, on assiste à un étonnant revirement de l'opinion publique, y compris parmi des membres des "Verts". Une vision pragmatique s'impose de plus en plus face à la menace de pénurie de gaz d'origine russe dont le pays est dramatiquement dépendant. En effet, depuis le gouvernement d'Angela Merkel, et malgré l'opposition ferme de la plupart des pays de l'Union, le pays s'est laissé enliser servilement dans une dépendance énergétique dramatique vis-à-vis du gaz russe.

Aussi, aujourd'hui, même des activistes en faveur de la sortie définitive du nucléaire plaident pour le maintien en activité de trois centrales, au moins jusqu'à la fin de la crise actuelle. Ces trois réacteurs doivent être mis à l'arrêt le 1^{er} janvier 2023. Selon un sondage, 78 % des sondés se prononcent pour le maintien en activité de ces réacteurs jusqu'à l'été 2023. Sans que l'on achète toutefois de nouvelles barres de combustible d'uranium ! Mais, 67 % d'entre eux plaident pour leur maintien en activité pour les cinq prochaines années. Par suite de la crise énergétique, 47 % des sondés estiment que l'Allemagne devrait construire de nouvelles centrales nucléaires afin de garantir la sécurité énergétique du pays.

Ainsi, à cause de l'invasion russe de l'Ukraine, les préoccupations au sujet des déchets radioactifs s'évaporent. Le fameux dogme "Non au nucléaire" qui a mobilisé tellement de gens est oublié ! Plus étonnant encore, certains radicaux contre le nucléaire se métamorphosent en activistes pro atome au nom de la défense du climat puisque cette technologie dégage très peu de CO₂. De plus, elle permettrait à la République fédérale d'atteindre ses objectifs climatiques.

Cet objectif sera d'autant plus difficile à atteindre que la fermeture des centrales nucléaires a obligé l'Allemagne à réactiver ses anciennes centrales au charbon qui polluent évidemment

énormément. Le maintien en activité des trois centrales nucléaires serait toutefois illégal après le 1^{er} janvier 2023. Le parlement allemand devrait dès lors voter pour changer la loi. Plus fort encore, d'aucuns suggèrent même de relancer trois autres centrales à l'arrêt depuis 2021. Le démantèlement du combustible n'y a pas encore commencé, car les barres radioactives doivent rester stockées dans des bassins de refroidissement pendant au moins cinq ans avant d'être évacuées et enfouies en grande profondeur pour y sommeiller pendant des siècles.

Bref, dans l'Union européenne, la loi de la "prise de courant" se heurte de plein fouet aux durs murs de la réalité actuelle.

Il est, en tout cas, plus que temps de sortir la tête du sable et de cesser d'écouter les "bobos" et leurs slogans irréalistes.

Les informations concernant l'Allemagne sont tirées de l'hebdomadaire "Der Spiegel". ■

Patrimoine local

La galette des rois

Cette pâtisserie est consommée traditionnellement le 6 janvier dans le monde chrétien romain. Ce jour est appelé "Épiphanie", c'est le douzième jour après la naissance de Jésus selon la liturgie romaine. C'est au VI^e siècle qu'un moine, nommé Denys le Petit, procéda à des calculs (qui se révélèrent erronés, bien plus tard) qui l'amènèrent à fixer la date de la naissance de Jésus Christ au 25 décembre de l'année 753 de Rome, soit l'an -1 du calendrier grégorien¹ actuel. Les chrétiens d'Orient et l'Église orthodoxe la célèbrent, par contre, le 7 janvier (le 6 selon d'autres sources ?) puisqu'ils calculent selon le calendrier julien².



Le mot "Épiphanie" vient du latin, via le grec. Il signifie "apparition". Cette fête célèbre la visite des Rois mages à Jésus, venus à Bethléem pour lui présenter des offrandes. Ils étaient trois et portaient les noms de Gaspard, Melchior et Balthazar.

Selon certains historiens, cette fête remonterait à l'époque de l'Empire romain. Ce serait donc un héritage d'une tradition païenne. Les Romains fêtaient le solstice d'hiver avec une galette ou plutôt un pain rond dans lequel ils introduisaient une vraie fève ou une pièce d'or. Ce "pain" était divisé en parts égales entre les maîtres et les esclaves. Cette fête portait le nom de "Saturnales", elle célébrait le dieu Saturne (dieu de la fertilité et du blé). Ils désignaient, selon certaines sources, un esclave comme "roi d'un jour".

De nos jours, la tradition veut que l'on se rassemble pour découper la galette et celui qui trouve la fève peut porter une couronne (et il/elle choisit son roi ou sa reine). Chez nous, la galette des Rois est traditionnellement mangée le premier dimanche suivant le 1^{er} janvier de chaque année. Elle est toujours accompagnée d'une couronne que portera l'heureux "découvreur" de la fève. Sans doute est-ce par souci d'hygiène que la piécette est glissée sous l'assiette des convives plutôt que dans la galette. C'est de cette façon que l'on procède à Nandrin.

Cette tradition est respectée en Belgique, en France, en Espagne et au Portugal. Selon les régions, les pâtisseries ont tendance à personnaliser la galette traditionnelle. La pâte reste bien feuilletée, mais certains la fourrent de crème frangipane. C'est le cas dans le nord de la France et chez nous. Dans le sud de la France, on la décore de fruits confits. Mais, toujours, elle contient une "surprise", soit une fève factice, une pièce de monnaie, un petit sujet en porcelaine ou même, au Portugal, un petit colifichet. Dans certaines régions, le convive coiffé de la couronne s'écrie encore "Le roi boit, vive le roi".

À la Renaissance, le roi "d'opérette" commandait pour un jour à tous ceux qui l'entouraient. Son élection avait lieu à l'issue d'un banquet où les convives buvaient en criant "le roi boit". Sous la Révolution française, de nombreuses fêtes religieuses furent supprimées, au grand dam de la population, mais la fête de L'Épiphanie ne le fut pas. Cependant, elle fut rebaptisée "fête des sans-culottes"³ et "fête de bon voisinage" à la grande satisfaction des pâtisseries et boulangers. ■

Voiture électrique : ils sont devenus fous !

Un membre de notre association nous a envoyé cet article écrit par André Degan (novembre 2022). Nous le reproduisons intégralement, car il incite, une fois de plus, à la réflexion.

¹ Le calendrier julien, ainsi nommé d'après Jules César qui l'instaure en 46 av. J.-C. pour remplacer le calendrier romain républicain qui nécessitait de fréquentes adaptations, pas toujours effectuées. Il avait pris 90 jours d'avance sur le calendrier solaire. Il comporte une année astronomique 365,25 jours, ce qui justifie l'addition d'un jour tous les quatre ans pour éviter un retard sur le calendrier astronomique.

² Le calendrier grégorien, utilisé de nos jours, est ainsi nommé d'après le nom du pape Grégoire XIII qui l'instaure en octobre 1582. Pour rattraper le retard dû au calendrier julien, on passa du jeudi 4 octobre au vendredi 15 octobre. Il présentait un retard de 12,7 jours par rapport à l'année astronomique. Les pays catholiques adoptèrent le calendrier grégorien au cours de l'année 1582. Par contre, les pays protestants, dont la Grande-Bretagne, ne l'adoptèrent qu'au XVIII^e siècle. Les pays de tradition orthodoxe, ne dépendant pas de Rome, ne l'adoptèrent qu'à partir du XX^e siècle (Russie en 1918). L'Église orthodoxe n'a toutefois jamais accepté le calendrier grégorien imposé par le régime communiste, athée. Ce changement officiel explique que la révolution du 25 octobre 1917 (calendrier julien) soit la révolution du 7 novembre dans le calendrier grégorien. Le calendrier grégorien sera progressivement adopté par la majorité des états de la planète dès le XX^e siècle. Il reprend, en grande partie, la structure du calendrier julien de la Rome antique : les subdivisions en mois et en semaines sont identiques. La seule différence réside dans la détermination des années bissextiles (366 jours au lieu de 365,29 jours).

Une année est bissextile si elle est divisible par 4, mais si elle est centenaire (1700, 1800, 1900...), elle doit, en plus, être divisible par 400, ce qui n'est pas toujours le cas. 1900 (année centenaire) n'était pas bissextile, car non divisible par 400. 2008 (non centenaire) était bissextile, car divisible par 4. 2018 n'était pas bissextile, car non divisible par 4.

³ Sans-culotte : nom attribué, au début de la Révolution française de 1789, par mépris vis-à-vis des citoyens du petit peuple qui portaient un pantalon à rayures bleues et blanches plutôt que la culotte allant jusqu'en dessous des genoux et de bas longs. Ils étaient jugés par les autres révolutionnaires comme radicaux. Ils portaient aussi un bonnet dit phrygien rouge (cf. Marianne).

Voiture électrique : ils sont devenus fous ! Le livre de François-Xavier Pietri, journaliste économique, co-fondateur de l'émission Capital sur M6, ancien directeur de la rédaction du quotidien La Tribune, est salutaire à plus d'un titre. Il a le mérite de nous faire réfléchir sur la folie des politiques lorsqu'ils succombent aux lobbies.

On attendait un tel ouvrage avec impatience pour remettre les pendules à l'heure. Car, enfin, que Bruxelles interdise la vente des voitures à moteurs thermique ou hybride en 2035 est totalement absurde, car irréaliste. F.-X. Pietri explique simplement avec des arguments clairs qu'une telle décision n'est pas applicable. Interdire les moteurs diesel et essence neufs ainsi que les hybrides, convertir en totalité un parc automobile à l'électricité sans avoir les capacités industrielles et la couverture de bornes de recharge relève de la gageure. En outre, l'auteur nous explique que le coût de recharge d'une Zoé "peut grimper jusqu'à 15 euros pour 100 km d'autonomie sur le réseau Ionity... C'est tout simplement 1 ou 2 euros de plus que la dépense en carburant sans-plomb ou diesel d'une Clio". À cela, on peut se demander si, à ce régime, en 2035, nous aurons assez d'électricité pour nos besoins ou bien s'il faudra choisir entre rouler ou se chauffer ? La Californie qui vient de décider la fin du moteur thermique au profit de l'électrique en 2035 a été obligé en août dernier pour cause de canicule d'interdire la recharge de voitures électriques.

Des constructeurs inquiets

Les constructeurs, obligés de suivre les politiques, sont néanmoins inquiets, notamment de la menace qui plane sur l'emploi (100 000 emplois sont sur la sellette en France, 500 000 en Europe). En effet, là où cinq ouvriers sont nécessaires à la fabrication d'un véhicule thermique, il n'en faut que trois pour un véhicule électrique. Sans parler de la chute de la filière (sous-traitants, équipementiers), 400 000 personnes en France. Et, cerise sur le gâteau, avec cette décision d'électrification du marché européen, Bruxelles ouvre grand la porte aux constructeurs chinois qui ont joué merveilleusement bien. En vingt ans, ils ont appris des constructeurs européens à faire des voitures grâce au transfert de technologies. Ils ont ouvert leurs portes aux constructeurs européens pour mieux apprendre. En 2005, les voitures chinoises que l'on découvrait au Mondial de l'Automobile

de Paris étaient invendables sur le marché européen, car incapables de passer les crash-tests.

Au dernier Mondial, devenu un salon automobile franco-asiatique, les Chinois présentent des marques comme Aiways, BYD, Great Wall Motors, Geely... totalement inconnues avec des motorisations électriques. N'est-ce pas ce que souhaite Bruxelles ? Et en plus, elles sont garanties 7 ans, et dotées de la meilleure note aux crash-tests. Et en plus comme ils ont le quasi-monopole de la fabrication des batteries, ils sont les maîtres du jeu. Pour fabriquer une batterie, il faut du cobalt, du lithium et des terres rares. Le cobalt vient essentiellement de la République démocratique du Congo où 40 000 enfants, et 200 000 adultes, selon les ONG, creusent le sol à main nue pour 1 dollar par jour.

Plus de gaz à effet de serre

F.-X. Pietri observe que "le raffinage du cobalt est assuré à 80 % par des intérêts chinois...ce qui assure[à la Chine] de facto le contrôle du marché mondial et de ses prix". Quant aux terres rares (17 métaux utilisés dans les nouvelles technologies comme les téléphones portables et ordinateurs), la Chine en produit 80 %. Concernant le lithium provenant d'Amérique du Sud, il faut 2 millions de litres d'eau pour en extraire une tonne. Nul besoin d'évoquer l'assèchement des terres.

Faut-il mentionner le fait que la production d'une voiture électrique est plus émettrice de gaz à effet de serre qu'une voiture thermique (ADEME, agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ? On pourrait également évoquer ce que l'auteur appelle le casse-tête des 700 000 tonnes de batteries à recycler en 2035 et se demander avec quelle énergie on fabriquera de l'électricité. Par contre, ceux qui se frottent les mains sont les Chinois qui proposent des voitures électriques 20 % moins chères que les Européens. Nul doute que la prime de 7 000 euros du gouvernement se retrouvera dans la poche des constructeurs chinois.

Alors, n'y a-t-il pas de solution pour en sortir ? Bien sûr que oui. Si l'on avait laissé les constructeurs travailler sans cette folle précipitation, on pourrait se diriger vers d'autres solutions : le

GNV, le gaz naturel pour véhicules, peu polluant, la production de carburants synthétiques, le bio GNV obtenu à partir de la méthanisation, l'hydrogène, l'amélioration de la consommation des moteurs thermiques. En 15 ans, on est passé de 12 l/100 km à 6 ou 7 l/100 km. En allégeant les voitures et en travaillant sur les moteurs, on peut encore descendre les consommations.

Alors, toute affaire cessante, lisez vite Voiture électrique : ils sont devenus fous. C'est passionnant, instructif et documenté. ■

Notre patrimoine

Notre patrimoine généalogique (suite)

Notre ami Henri Etienne, qui est un membre du PPNa depuis sa fondation, est un généalogiste avéré depuis très longtemps. C'est pourquoi il nous a paru utile de le contacter afin de lui demander s'il pouvait ajouter des informations ou des conseils pertinents pour les généalogistes en herbe (mais pas seulement !). C'est avec promptitude qu'il a répondu à notre sollicitation.

Ainsi, il conseille d'utiliser la numérotation SOSA pour les généalogies ascendantes. Cela, nous ne l'avions pas mentionné dans l'article paru dans le bulletin précédent. Comment cela fonctionne-t-il ?

Le "débutant" porte dans un tableau ascendant le n° 1. Son père porte le n° 2, sa mère le n° 3, son grand-père paternel le n° 4, sa grand-mère paternelle le n° 5 ; son grand-père maternel porte le n° 6, sa grand-mère maternelle porte le n° 7 ; et ainsi de suite : on multiplie chaque ascendant par deux.

Henri Etienne suggère aussi, si on le désire, de consulter diverses publications traitant de la généalogie, que l'on peut trouver en librairie. Par exemple "La généalogie pour les nuls" de François Christian, aux éditions First. On peut aussi acheter un logiciel de généalogie tel que "Heredis" ou "Généatique" (disponible sur internet).

Notre ami insiste aussi sur la nécessité de consulter les documents originaux plutôt que de se fier aux résultats de recherche d'autres généalogistes. Ils comportent parfois des erreurs. Tout le monde ne travaille pas avec rigueur et la distraction guette tout chercheur.

Il souligne aussi l'importance des noms des témoins dans les actes, car il s'agit souvent de membres de la famille. De même, il est intéressant de consulter les faire-part de décès, surtout si le décès remonte à moins de 100 ans.

Notre ami a bien raison. En effet, les archives ne sont librement consultables que si les actes sont antérieurs à 100 ans. Pour les plus récents, il faut s'adresser aux services de population des communes pour obtenir une copie payante de l'acte souhaité.

Henri signale aussi le nom d'une association généalogique dont il est membre : www.wallonia-asbl.be. Cette association organise des rencontres dans différents endroits. Le plus proche de chez nous se trouve à Marche-en-Famenne.

En ce qui nous concerne, nous insistons sur l'importance de la consultation des registres paroissiaux. Ils permettent parfois de découvrir le véritable géniteur biologique et de vous rendre compte que peut-être, vous portez un patronyme qui n'est pas biologique.

Rappelons encore que dans la région, existe l'association "Genehuy" (voir sur internet). Voici ce qu'elle présente sur internet : Bienvenue sur le forum de généalogie Généhuy dédié principalement aux recherches sur la région Huy Waremme. N'hésitez pas à poser vos questions... Toute inscription sous un pseudo, c'est-à-dire sans un nom et un prénom indiqués en commentaire sera refusée. Une courte présentation de vos recherches est demandée lors de l'inscription. Vous pouvez visiter le groupe, écrire des messages à l'adresse suivante : <https://groups.io/g/Genehuy>

Si vous voulez savoir si un de vos ancêtres a eu le malheur d'être enrôlé dans les troupes de Napoléon, consultez le site du journal "Vers l'avenir" (faire une recherche "l'avenir troupes napoléon"). ■

La chélidoine

Prononcez [kélidwann]



La chélidoine est une plante vivace d'un beau vert soutenu qui se développe en formant une touffe. En été, elle porte, au bout de ses longues tiges d'une trentaine de centimètres, de petites fleurs de trois centimètres de diamètre comportant quatre pétales de couleur jaune vif, assez semblable à la couleur du bouton d'or, sans son brillant toutefois. Ses feuilles sont lobées avec un bord crénelé, très fragiles.

Habitat

C'est une plante sauvage que l'on rencontre aux bords des chemins, en sous-bois ou dans des zones un peu à l'abandon. Elle affectionne la mi-ombre, mais pousse bien partout, sauf en plein bois.

Usage

Elle est surtout connue pour ses vertus médicinales contre les verrues. C'est d'ailleurs à cause de cette propriété qu'on la nomme aussi "**herbe à verrue**". Son suc laiteux de couleur orange, qui s'écoule d'une tige fraîchement coupée, doit être appliqué trois fois par jour sur la verrue uniquement, jusqu'à sa disparition totale. C'est aussi une plante très décorative, qui peut agrémenter le jardin. Il en existe d'ailleurs une variété à fleurs doubles qui n'est guère commercialisée. ■

Ovide Musin (5^e partie)

Je me rappelle une expérience de ma jeunesse qui est amusante. Les étudiants n'avaient pas beaucoup d'argent à dépenser et, si nous pouvions parfois en gagner un peu en jouant des danses, nous nous trouvions riches. Ainsi, dans une certaine circonstance, un concert fut donné dans un village à dix kilomètres de Liège. Nous fîmes le voyage à pied comme il n'y avait pas de moyen de transport de Liège à ce village, à cette époque et nous avons marché pendant deux heures pour arriver à temps pour le concert qui commençait à cinq heures. C'était le 25 novembre. Le programme commençait par quelques morceaux et chants accompagnés par l'orchestre. Ceci était interrompu par un bal. Les longs bancs employés pour le concert étaient enlevés et les gens commençaient à danser. Le propriétaire nous envoyait du jambon, du pain et du beurre avec une bière légère trois fois pendant le courant de la soirée. Le bal finit à trois heures du matin et nous eûmes un repas supplémentaire. Alors, avec le dédommagement de quatre francs dans leur poche, les membres de l'orchestre retournèrent à Liège, dans les ténèbres d'une nuit obscure, mais en arrivant dans le grand square de Liège, nous avons l'impression que toute la ville nous appartenait à tous et à chacun en particulier; tellement nous nous sentions riches avec ces quatre francs.

Les concours annuels au conservatoire étaient un événement de grande importance pour les gens de la ville et ceux de la province, car les examens étaient jugés par un jury composé du directeur comme président, et quatre, six ou huit membres (suivant l'importance du concours) d'autres conservatoires et, comme chaque élève avait sa coterie d'amis et d'admirateurs, la rivalité était ardente et l'excitation au plus haut degré quand le verdict du jury était annoncé.

Les concours avaient lieu dans la grande salle de concert du conservatoire. La séance pour violon durait deux jours, avec deux sessions chaque jour, à huit heures du matin et à deux heures de l'après-midi. À la fin du concours, le jury se retirait dans une chambre privée et votait à bulletin secret quant aux degrés de mérite,

distinction et prix de chaque élève. Leurs décisions étaient inscrites et affichées dans le grand corridor du conservatoire où la foule des élèves et du public attendaient avec la plus grande anxiété.

La grande salle pouvait contenir deux mille personnes... La scène pouvait contenir six cents personnes, orchestre et chœur. Tout devait être joué de mémoire et le jury pouvait choisir ce qu'il voulait entendre... certains mouvements ou fragments de ces ouvrages de façon à pouvoir juger de la maîtrise de l'élève dans les différents genres, la technique, l'interprétation et les aptitudes requises pour faire carrière d'artiste et de musicien. Le travail des élèves pour la préparation d'un tel examen était prodigieux et généralement, ils maigrissaient beaucoup.

...Pour le concours supérieur, quand les médailles d'or, composé de quatre concertos ainsi que de morceaux classiques et de genre d'argent étaient adjugées aux concurrents, chacun devait présenter un répertoire de quinze œuvres.

...La rivalité et l'intérêt qui existaient parmi les professeurs étaient également grands. Pour ma part, je suis fier de me rappeler, qu'à l'âge de quinze ans, je remportai la médaille d'or avec la plus grande distinction (c'est le degré officiel donné à l'attribution de ce degré). Pour le concours supérieur, chaque année, le jury est augmenté de cinq à sept membres et la salle est pleine à craquer d'auditeurs attentifs et passionnés.

J'espère parfois avoir des rapports complets sur la carrière de mes élèves lauréats que j'ai formés pendant mes onze années de professorat dans la classe supérieure du conservatoire de Liège.

...Il y a quelques années, je suis allé faire une visite à Nandrin, j'ai retrouvé peu de voisins que j'avais connus dans le temps, mais le prêtre du village, devenu un homme âgé, était encore dans son petit presbytère, près de l'église, où étant acolyte, je servais la messe, balançais l'encensoir et versais le vin. Il m'accueillit avec une réelle joie et m'annonça que je devais dîner avec lui, ajoutant tristement après un moment : "Mais, je n'ai pas de veau gras à tuer, Monsieur, je le regrette beaucoup !". Alors, une idée lui vint : "Vous qui étiez si adroit pour attraper les truites, croyez-vous que vous pourriez

en attraper une maintenant ?" Je lui répondis que je ferais de mon mieux, et allant avec lui au ruisseau qui coulait derrière le presbytère (sic !), je relevai mes manches et commençai à ramper vers le bord de l'étang (*) que j'avais choisi pour mon exploit. Je n'étais plus aussi mince que lors de ma dernière pêche, il y avait trente ans et plus ; la position que j'avais prise sans réfléchir me semblait étrangement inconfortable, je respirais difficilement et je me sentais en danger d'avoir un transport de sang au cerveau (sic !*). Mais, j'eus la patience de persévérer et au bout de dix minutes, je pus ramener une belle truite de près d'un kilo. Nous l'eûmes pour dîner, assaisonnée de beurre fondu aux fines herbes, puis de la viande froide avec une salade, du pain et du fromage, le tout arrosé d'une bouteille de vieux Bourgogne ; un dîner digne d'un roi.*

Les * sont de nous. Est-il possible qu'il y ait eu des truites dans le ruisseau qui coule, près de l'église, sous la place de Nandrin (ruisseau du Bois-de-Sohet) ? ■

En bref

Animal blessé

Il arrive que nous rencontrions un animal blessé ; voici quelques adresses qui pourraient nous être utiles pour lui venir en aide d'une façon appropriée.

La Ligue Royale belge pour la protection des oiseaux publie les adresses de personnes dévouées qui se sont proposées pour soigner les oiseaux en détresse.

En Wallonie :

- Jacqueline et Johan Vandervelden (La Hulpe)
- Pierre Patiny (Fontaine l'Evêque)
- Jacques Delzée (Bouffioulx)
- Jean-Marc Laurent (Thirimont)
- Jacques Berteau (Werbomont)
- Philippe Gason (Heusy)
- Dr Vét. Pierre Luc (Huy)
- Fernand Michel (Embourg)

- Cécile Bolly (Tournai)
- Marcel Dumonceaux (Lamorteau)
- Jean Moïs (Nobressart)
- Gérard Goblet (Bouseigne-Neuve)
- Roland Migeotte (Courcelles)



Voiture électrique

Dernière arnaque avant l'apocalypse. Pour obtenir 1 kg de lutécium(lithium), il faut extraire 1200 tonnes de roches et pour extraire 1200 tonnes de roches, il faut 20 bulldozers et 40 camions Diesel.

Charlie Hebdo - Numéro spécial.

En projet : quelques livres

- Le petit patrimoine public (en voie de publication)
- Nandrin dans la préhistoire (terminé)
- Histoire de Saint-Séverin (terminé)
- Origines du nom "Nandrin" (en cours)
- Nandrin à l'époque romaine
- Les Templiers

La publication dépend de l'aide financière et pratique de la Commune de Nandrin.



L'écologie

Roulez à l'électrique, trieux vos déchets, mettez un pull et chauffez à 19° C, marchez pour le climat !...

- Les Jeux olympiques d'hiver se sont déroulés à Pékin sur de la neige artificielle.
- En France, des stations de ski éclairent des pistes jusqu'à minuit pour que "les lève-tard" puissent skier en nocturne.
- La Lufthansa effectue 8 000 vols "à vide" pour garder ses slots.

- La plupart des grands matchs de foot se déroulent en soirée sous des spots de mégaprojecteurs qui consomment à tout va.
- Les 8 nouveaux et gigantesques stades de foot appelés à recevoir la Coupe du monde au Qatar sont climatisés (dans un désert !).
- Le plus grand paquebot du monde : Wonder of the Seas va promener 7 000 passagers, 2 300 membres d'équipage, et tourner en rond sur les mers.
- Les milliardaires s'offrent des voyages dans l'espace à des conditions "astronomiques".

Et, pendant ce temps, "*par soucis d'écologie*" on va interdire de rouler avec une voiture diesel un peu ancienne à des gens qui n'ont pas les moyens de changer de voiture et qui doivent s'en servir pour aller au boulot !

Cherchez l'erreur !

Document transmis par notre ami Octave Deneil.

Quelques pensées à méditer

- Le véritable roi des animaux est l'homme parce que sa brutalité dépasse celle de tous les autres (Léonard de Vinci).
- Le côté "civilisé" d'un pays peut se juger à la manière dont le pays traite ses animaux (Mahatma Gandhi).
- Ce n'est que quand l'homme aura de la compassion pour tous les êtres vivants qu'il pourra se dire noble (Bouddha).

Vie de l'Association

Balade à Plainevaux

C'est par un temps étonnamment estival que ce dimanche 30 octobre, notre vice-président Claude Delbrouck, nous a permis de découvrir une région si proche de Nandrin et pourtant si mal connue.

Comme d'habitude, les participants s'étaient donné rendez-vous à 14 h 00 sur la place Ovide Musin avant de se rendre, en covoiturage,

dans le pittoresque village de Plainevaux. Surplombant le parking, l'école communale arbore avec pertinence ses qualités de véritable école de village.



Après une courte montée quelque peu ardue, le reste de l'itinéraire se révéla facile et très agréable. En effet, la majeure partie de celui-ci serpente à travers une forêt de feuillus dont la frondaison déployait encore, malgré la saison, une belle couleur verte. À cette époque, à la veille de la Toussaint, il y a quelques années encore, la plupart des arbres avaient déjà perdu leur parure automnale.

Au cours de la balade, nous pûmes admirer l'imposant château de Plainevaux, si magnifiquement restauré pour y aménager près d'une cinquantaine d'appartements privés. Au terme de cette très belle balade, chacun remercia notre guide pour son choix d'itinéraire fort apprécié.

Nous formulerons un seul regret, c'est le nombre restreint de participants. Une constatation que nous avons déjà formulée lors de la balade de Somal, guidée par notre ami Gérard Etienne. Peut-être le Conseil d'administration du PPNa devrait-il revoir les critères qui le guident lors de la fixation des dates des balades saisonnières ? En tout cas, cette journée d'automne franchement estivale, tant par l'ensoleillement que par la température, et cet itinéraire furent pleinement appréciés. Nous y retournerons. ■